

Direction départementale
des Finances publiques de la Marne

**Le directeur départemental des Finances
publiques**

12 rue Sainte-Marguerite
51022 Châlons-en-Champagne CEDEX

Téléphone : 03 26 69 53 15

- Mesdames et Messieurs les Présidents
d'intercommunalités
- Mesdames et Messieurs les Maires

Affaire suivie par : Pauline ROUVRE
pauline.rouvre@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone : 03 26 69 53 43

Châlons-en-Champagne, le 04/04/2025

Objet : Dispositifs d'accompagnement proposés aux usagers des Finances publiques dans le cadre de la campagne déclarative 2025

Annexes :

- Jours et horaires d'ouverture au public du Service des Impôts des particuliers de Reims et du Service des Impôts des Particuliers de Châlons-en-Champagne et ses antennes.
- Jours et horaires d'ouverture des accueils de proximité et points campagne assurés par un agent des Finances publiques.
- Jours et horaires d'ouverture des France Services de la Marne
- Informations relatives à la tournée du bus France Services.

Madame, Monsieur,

La campagne de déclaration des revenus 2025 s'ouvrira le 10 avril prochain. Les contribuables marnais devront avoir déclaré leurs revenus de l'année 2024 d'ici le 20 mai 2025, s'ils déposent une déclaration papier, ou d'ici le 28 mai 2025, s'ils déclarent en ligne.

Les usagers souhaitant être accompagnés dans leurs démarches déclaratives peuvent s'appuyer sur différents dispositifs, selon leurs besoins.

En effet, le téléphone et la messagerie sont devenus les canaux de contact les plus plébiscités par les usagers des Finances publiques car ils permettent de bénéficier d'un accompagnement de qualité sans avoir à se déplacer.

Le site impots.gouv.fr est ainsi une importante source d'information, enrichie et mise à jour en continu, qui permet de trouver les réponses à de nombreuses questions.

Ce site est également un canal de communication avec nos services. Les usagers peuvent, depuis leur espace particulier, poser une question à tout moment via leur messagerie sécurisée, ou prendre un rendez-vous physique ou téléphonique avec l'un de nos services.

La DGFIP met de plus en œuvre un dispositif d'assistance téléphonique largement accessible : les usagers ont ainsi la possibilité d'échanger avec un agent des Finances publiques du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 en composant le 0 809 401 401 (service gratuit + prix de l'appel).

Par ailleurs, les usagers peu à l'aise avec les modes de contact distants peuvent bénéficier d'un premier niveau d'accompagnement dans les espaces France Services du département, en particulier pour leurs démarches en ligne. Vous trouverez en annexe les informations relatives aux modalités d'accueil des usagers dans ces structures.

Outre son partenariat avec le réseau France Services, la DDFiP de la Marne a conduit cette année de nombreuses actions en lien avec des organismes au contact du public (CCAS, CAF, missions locales, travailleurs sociaux du département de la Marne) dans l'objectif de mieux accompagner et orienter les publics isolés, peu à l'aise avec les démarches administratives ou numériques.

Dans ce même objectif, l'opération « Les mardis du numérique » est assurée chaque mardi après-midi dans les Centres des Finances publiques de Reims, Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François et Epernay, jusqu'à la fin de la campagne déclarative, afin d'accompagner des usagers dans la création et la prise en main de leur espace particulier du site impots.gouv.fr.

L'accueil aux guichets des Finances publiques reste par ailleurs pleinement assuré pour les démarches nécessitant une prise en charge approfondie. Afin d'éviter les déplacements inutiles et de limiter les temps d'attente, de larges plages d'accueil sur rendez-vous sont proposées (cf annexe).

Concernant les usagers de Reims et son agglomération, il convient de souligner que les travaux liés à la voie des sacres rendent difficile l'accès au site du Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Reims (136 rue Gambetta). Les usagers bénéficient néanmoins d'autres options pour bénéficier d'un accompagnement de qualité : téléphone, messagerie sécurisée ou accompagnement par un France Services ou dans le cadre d'une permanence Finances publiques.

En effet, la DDFiP de la Marne assure également des permanences, au plus près de ses usagers, dans des mairies, France services, ou structures intercommunales, dans l'ensemble du département. Les dates et horaires de ces permanences sont indiquées en annexe.

Je me tiens naturellement à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Le Directeur départemental des Finances publiques
de la Marne

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'BS' or similar initials, written in a cursive style.

Bruno SOULIÉ